

## **Livreurs de produits de santé en établissements sanitaires et médico-sociaux, et en pharmacies d'officine**

### **INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS SUR LE NOUVEAU CORONAVIRUS (nCoV)**

Un nouveau coronavirus a été détecté en Chine fin décembre 2019.

Les symptômes évoquent principalement une infection respiratoire aiguë (fièvre, toux, essoufflement), et des complications pulmonaires de type pneumonie sont également décrites.

Les symptômes de la maladie peuvent apparaître jusqu'à 14 jours après un contact avec une personne malade et se manifestent par de la fièvre, de la toux ou des difficultés respiratoires.

D'après les données épidémiologiques disponibles à ce jour, ce nouveau coronavirus peut se transmettre d'homme à homme par voie respiratoire dans le cadre d'un contact rapproché et prolongé.

Le virus peut survivre quelques heures voire quelques jours dans l'environnement.

### **JE LIVRE DES PRODUITS DE SANTE : QUELLES SONT LES PRECAUTIONS A RESPECTER ?**

La livraison de produits de santé ne conduit pas à avoir de contact rapproché et prolongé avec d'autres personnes, susceptibles de représenter un risque pour le livreur.

Les recommandations relatives au public s'appliquent :

- Respecter les mesures habituelles d'hygiène, notamment se laver fréquemment les mains avec du savon ou les désinfecter avec une solution hydro-alcoolique ;

Concernant les livraisons en établissements : vous êtes invités à limiter vos déplacements au sein de l'établissement aux stricts locaux dans lesquels les produits de santé vont être entreposés.

### **LIENS UTILES**

- ✓ Pour toute question non médicale : Plateforme numéro vert : **0800 130 000** (en français – ouvert 7j/7 de 9h à 19h, appel gratuit)
- ✓ Questions-réponses en ligne <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>